en 2017 NIKONOFF

Monsieur Manuel Valls
Premier ministre
Hôtel Matignon
75007 Paris

Paris, le 12 juillet 2016

Monsieur le Premier ministre,

Le 22 juin 2016, le journal *Le Monde* relevait l'information ahurissante suivante à sa Une, suivie de deux pleines pages : « *Syrie : comment les ciments Lafarge ont travaillé avec l'État islamique* ». Le journal expliquait que le numéro un mondial du ciment avait « *indirectement financé l'organisation de l'État Islamique (EI) pendant plus d'un an en Syrie, pour assurer sa production* ». Le quotidien précisait que « *le cimentier a payé au prix fort le passage de ses camions aux check points djihadistes et leur a versé des taxes sur le pétrole et les matières premières* ». Il ajoutait que l'EI a pris le contrôle du site en 2014 et a demandé 15% des bénéfices (l'usine de JALABIYA dans le nord de la Syrie). Les dirigeants du groupe côté au CAC 40 étaient parfaitement informés.

À ce jour, aucun démenti n'a été apporté depuis la parution de cet article. On peut donc affirmer, que pour cette entreprise, ses dirigeants et ses actionnaires, les meurtres de masse commis par cette organisation en France, aux États-Unis, en Europe, en Syrie, en Irak, etc. sont des sujets secondaires. Pour eux, seule la continuité de la production compte, « *coûte que coûte* » pour garantir les profits aux actionnaires et rémunération aux cadres dirigeants.

Monsieur le Premier ministre, après les attentats commis en France, vous avez déclaré à plusieurs reprises que la France était en guerre, particulièrement avec l'État Islamique. Notre pays se trouve en état d'urgence depuis ces ignobles attentats. Cette organisation criminelle est donc l'ennemi de la France. Par conséquent, aucune collaboration ne peut rester impunie.

La France s'est déjà trouvée dans ce genre de situation de collaboration d'entreprises avec l'ennemi. C'est ainsi que l'entreprise Renault a été nationalisée parce que Louis Renault, son fondateur avait collaboré avec les nazis. C'est sous la présidence du Général de Gaulle que le gouvernement provisoire de la République Française a pris cette décision par ordonnance. L'entreprise Lafarge agit de la même façon.

C'est pourquoi, comme candidat à l'élection présidentielle, je vous demande de prendre, en urgence, toutes mesures nécessaires pour que l'entreprise Lafarge soit nationalisée comme l'ont été les établissements Renault. La nationalisation-sanction, c'est l'intérêt de la France, tant pour sa sécurité que pour son image dans le monde.

Par ailleurs, je tiens à vous faire part de mon étonnement face au silence de Monsieur Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Je lui ai adressé un courrier le 1er juillet pour lui demander d'ordonner un contrôle fiscal du groupe Lafarge, auquel il n'a pas encore répondu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jacques NIKONOFF

Candidat à l'élection présidentielle de 2017